

12 Faits divers & Justice

Soupçonné de vol de sexe à l'église Saint-Michel de Nkembo

Un défenseur des droits de l'Homme agressé pendant la messe dominicale

JNE

Libreville/Gabon

Une affaire de sexe volé a failli virer au drame au quartier Nkembo. La personne accusée d'avoir commis cette infamie n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention de la police. Deux suspects sont actuellement gardés à vue au commissariat de Belle-Vue 2.

LES faits se déroulent dans un lieu sacré, c'est-à-dire là où l'on porte inlassablement la Bonne nouvelle, la loi d'amour d'un Dieu unique et l'Évangile sans se lasser: la paroisse (catholique) Saint-Michel de Nkembo. C'est précisément au sein de ce temple que, le dimanche 26 mai 2019, Henry Ekogha Ndong, un chrétien venu assister au culte du jour, est agressé par un groupe d'individus munis d'armes blanches.

Qu'est-ce qui explique une telle punition? " Je ne me reproche de rien. Ces gens étaient surexcités, c'était comme s'ils étaient drogués", soutient Ekogha Ndong. Le commissariat de police de Belle-Vue 2, en charge de l'enquête, ayant refusé de nous en dire plus, c'est le curé qui nous a édifiés sur cette affaire qui a troublé l'ordre public.

" On a accusé le chrétien d'avoir volé le sexe d'un enfant. C'est ce qui a entraîné



Henry Ekogha Ndong, ici sur le lit d'hôpital, a été pris à partie pour une histoire de vol de sexe.

cette expédition punitive car, la victime présumée a fait venir ses parents pour en découdre avec l'auteur de cet acte. Curieusement, le jeune homme a retrouvé son sexe après tout cela. Qui peut croire à une telle histoire? On en saura davantage lorsque nous aurons les conclusions de l'enquête ouverte par la police. Ce qui me chagrine dans cette

affaire, c'est que personne, parmi tous les fidèles qui assistaient à la messe, n'est intervenu pour porter secours à la personne agressée", a ajouté, pour le regretter, Père Lucius Sagna.

" J'ai été enlevé à l'église Saint-Michel par des gens qui m'ont entraîné de force dans une maison située dans les bas-fonds du quartier Nkembo. Ils



L'église Saint-Michel de Nkembo où se seraient produits les faits.

m'ont dépouillé de tous mes biens (argent, téléphones portables, bijoux), puis ils m'ont déshabillé et séquestré, menaçant de me brûler vif (...). Je tiens à rassurer ceux qui se sont inquiétés pour ma sécurité, que je suis bien vivant", déclare la victime, qui est président de l'Acade Gabon, une Organisation non gouvernementale (ONG) qui s'occupe de la défense des droits de l'Homme.

Les coups infligés à l'intéressé étaient d'une telle violence, qu'il a été hospitalisé dans une unité de santé de la place. Même le curé de la paroisse Saint-Michel, qui a tenté de porter assistance et secours à la victime au moment où elle se faisait rosser, a eu droit à une petite bousculade.

CURE ROSSE • " En intervenant pour tirer la victime des griffes de ses agresseurs,

ceux-ci m'ont violemment poussé, menacé de me faire du mal si je persistais à prendre la part de cette dernière, puis ils m'ont chassé", a témoigné Père Lucius Sagna.

Voyant que la situation allait de mal en pis, le curé a appelé au téléphone la direction de la sûreté urbaine de Nkembo. Entretemps, d'autres témoins de la scène avaient eux aussi contacté le commissariat de police de Belle-Vue 2. Ce sont donc les agents de ces deux services de police qui, à leur arrivée sur les lieux, ont soustrait le militant de la défense des droits de l'Homme de cette situation difficile. Puis arrêté deux suspects, qui se trouvent actuellement en garde à vue au commissariat de police de Belle-Vue 2 pour les nécessités d'enquête. Leurs complices, plus chanceux,

ont réussi à prendre la fuite à l'arrivée des forces de sécurité sur les lieux.

Dans nos pays, des cas de rétrécissement ou de disparation de sexe sont souvent rapportés. De fait, c'est toujours le même scénario. Sur la place publique. Un homme en salue un autre ou le touche, et la personne saluée voit son sexe se rétrécir, voire disparaître. L'homme " spolié " hurle alors au vol de sexe. La plupart du temps, la foule lynche l'accusé, sans autre forme de procès, parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le voleur de sexe est toujours, en tout cas le plus souvent, un inconnu ou un étranger. Sorcellerie pour les uns, légende urbaine ou simple rumeur relevant de la panique pour les autres.

Lutte contre le trafic d'ivoire à Minvoul

Deux suspects arrêtés avec 24 kg de défenses d'éléphant

A.N.S

Oyem/Gabon

LA Direction générale des recherches (DGR), en collaboration avec l'ONG Conservation et Justice, a interpellé récemment deux trafiquants présumés d'ivoire. Sylvain Bile Bi Ekologho, Gabonais, 39 ans, jardinier de son état à l'inspection académique de Minvoul, et Issa Moulma, Burkinabé, 32 ans, sans emploi. Ils ont été pris en flagrant délit de détention de 24 kg de défenses d'éléphant qu'ils s'appropriaient à commercialiser.

Les faits se sont produits à la mi-journée, dans un hôtel de Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem. Selon une source proche du dossier renseigne, c'est une personne de bonne foi qui a mis la puce à l'oreille des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la DGR, en les informant de ce que deux individus, aux allures louches, s'appropriaient à



Bile Bi Ekologho et Issa Moulma (ici avec leur butin) sont sous mandat de dépôt...

vendre des pointes d'ivoire dans un hôtel de la place. Munis de ce tuyau, les enquêteurs et les membres de l'ONG Conservation et Justice effectuent immédiatement une descente sur les lieux pour procéder à des investigations. Une fois sur place, ils mettent la main sur les deux suspects dans une chambre. Une rapide perquisition de la pièce leur permet de saisir deux énormes défenses d'éléphant pesant au

total 24 kg. Conduits sous bonne escorte avec leur butin dans les locaux de la DGR à Oyem, les deux mis en cause reconnaissent les faits à eux imputés, et précisent que la vente de cette marchandise interdite (pourtant) par la loi devait leur rapporter un million de francs.

LE CERVEAU • L'enquête préliminaire a démontré que Sylvain Bile Bi Ekologho est le cerveau de cette affaire. C'est, en effet, lui



... à la prison du Peloton en attendant leur procès.

qui s'est rendu dans la forêt profonde du Haut-Ntem pour une partie de pêche. Là-bas, alors qu'il cherche des appâts pour ses hameçons, il découvre une carcasse d'éléphant en état de putréfaction. Il prélève aussitôt les deux défenses du pachyderme, qu'il emporte avec lui à Minvoul, dans l'intention de les vendre, afin de se faire un peu d'argent, précise le mis en cause lors de l'audition.

Pour ce faire, sieur Bile Bi Ekologho contacte Issa Moulma, très connu dans la ville pour son rôle de chercheur de clients intéressés par l'achat des pointes d'ivoire. Mais, l'affaire tourne court, puisque les deux présumés trafiquants neutralisés sont actuellement entre les mains de la justice. Et pour cause! Présentés devant le parquet d'Oyem, Sylvain Bile Bi Ekologho et Issa Moulma ont été, après au-

dition, inculpés de "détention illégale et tentative de commercialisation illégale des pointes d'éléphants". Infraction punie par le Code forestier en vigueur dans notre pays, l'éléphant étant une espèce animale intégralement protégée.

Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem, sise au quartier Peloton.

Photo : Justelin Ndemezo o

Photo : Justelin Ndemezo o

Photo : Alexis Ndong Sima/ L'Union

Photo : SCOM/ L'Union